



Protocole de protection des enfants pour les volontaires Projects Abroad

Projects Abroad s'engage dans une démarche qui protège les enfants de toute atteinte. L'intérêt de l'enfant est primordial et fait partie de notre considération première dans nos prises de décisions. Projects Abroad accepte et reconnaît sa responsabilité à mettre à disposition les informations relatives à la protection des enfants.

Code de conduite pour les volontaires Projects Abroad

Contacts seul à seul :

- Travaillez dans des espaces ouverts où vous pouvez être vu par d'autres adultes. Evitez de rester dans les chambres, salles de bain ou autre pièce avec la porte fermée.
- Les volontaires ne doivent pas emmener les enfants en dehors de leur lieu de mission seul ou sans la permission des superviseurs du projet et de Projects Abroad.

Contacts physiques :

Les enfants peuvent engager des contacts physiques et il est important d'être chaleureux avec eux. Cependant, gardez bien en tête nos recommandations sur ce qui est approprié ou non.

- Il est possible de rendre un câlin mais essayez plutôt de donner une accolade ou autre geste affectif plus réservé. Encouragez davantage d'autres formes de contacts physiques, par exemple une tape dans la main.
- Soyez très prudent avec les pré-adolescents (10-12 ans) et les adolescents étant donné que les contacts physiques peuvent prêter à confusion. Cela concerne aussi les pré-adolescents et les adolescents qui souffrent de handicaps physiques ou mentaux.
- Avoir une relation sexuelle avec un mineur de moins de 18 ans est interdit. Il est également interdit d'avoir une relation sexuelle avec quelqu'un présent sur le lieu de mission ou qui y travaille, indépendamment de son âge.
- Les abus sexuels et physiques sont strictement interdits. Vous ne devez jamais frapper ou agresser physiquement un enfant. Toute forme de sanction physique est interdite.
- N'agissez pas de manière à couvrir un enfant de honte, à l'humilier, à le rabaisser ou à le dénigrer. (Cela est spécialement important pour les enseignants qui doivent faire attention lorsqu'ils réprimandent les enfants).
- N'intervenez pas pour un enfant ou une jeune personne dans les tâches personnelles qu'ils pourraient faire par eux-mêmes.

Attachement :

- Alors que cela peut sembler agréable lorsqu'un enfant est très attaché à vous, gardez à l'esprit que cela peut être très éprouvant pour un enfant lorsque vous partez. Évitez de faire des préférences pour un enfant en particulier. Partagez votre attention équitablement avec tous les enfants, même avec les enfants avec lesquels il semble difficile d'interagir.
- Favorisez l'attachement d'un enfant envers la personne principale qui s'occupe de lui. Beaucoup d'enfants auront déjà un référent auquel ils sont attachés. Cela sera soit un parent ou peut-être un membre du personnel de votre projet. Merci de respecter et de soutenir cet attachement.
- Ne faites pas de promesses aux enfants que vous ne pourriez pas tenir (par exemple, que vous allez certainement revenir les voir l'année prochaine).

Avoir des attentes réalistes et positives :

Les enfants ont besoin d'avoir une compréhension réaliste et positive du rôle des volontaires sur place. Les volontaires doivent être perçus comme des adultes gentils et utiles. Ils doivent également être vus comme un exemple positif. Bien que les enfants semblent ne pas parler un très bon anglais, vous serez surpris de tout ce qu'ils enregistrent.

- De ce fait, les volontaires ne doivent pas avoir de discussion dont le contenu est inapproprié lorsqu'ils sont sur leur lieu de mission. Il est important d'adapter votre langage ; merci de ne pas jurer.
- Les volontaires doivent éviter d'être vus comme une simple distraction ou comme quelqu'un qui distribue des biens.
- Entreprendre des jeux inadaptés (par exemple, un enfant qui monte sur le dos des volontaires ou jeter un enfant dans les airs) peut créer un malentendu et les enfants pourraient penser que les volontaires sont là simplement pour s'amuser. Les enfants risquent alors d'avoir du mal à se concentrer lors des leçons en votre présence.
- Offrir des bonbons ou des cadeaux aux enfants part d'une bonne intention mais cela crée des attentes peu réalistes. Les enfants peuvent penser que les volontaires amèneront des bonbons et des cadeaux tous les jours et ils en réclameront.
- Si un volontaire souhaite apporter sa contribution aux enfants, il peut en parler à un membre de l'équipe de Projects Abroad qui l'aidera à réaliser cela de façon significative et utile.

Sujets sensibles :

- Soyez vigilants aux questions que vous posez aux enfants, ainsi qu'aux contenus et matériels utilisés lors des activités. Gardez à l'esprit que certains sujets peuvent être sensibles et inappropriés étant donné la situation personnelle des enfants. Cela inclut la vie de famille et les rêves d'avenir. Ne posez pas de questions délicates, comme « qu'est-il arrivé à tes parents ? » aux enfants ou devant eux.

Confidentialité et gestion de l'information :

- Soyez sélectif et délicat lorsque vous prenez des photos. Demandez toujours la permission des membres de l'équipe et des familles avant de prendre en photo un enfant.

Suspicion d'abus :

Dans le cas où un enfant vient vous faire part d'un abus, vous devez :

- Laisser l'enfant parler et l'écouter attentivement
- Prendre l'enfant au sérieux
- Rassurer l'enfant et lui dire qu'il peut tout à fait vous en parler
- Prendre note de ce qui a été dit
- En informer immédiatement votre superviseur Projects Abroad

Vous ne devez pas :

- Promettre de garder l'information secrète
- Empêcher l'enfant de parler
- Forcer l'enfant à se souvenir de ce qui s'est passé
- Poser des questions tendancieuses ou inutiles
- Faire des suppositions
- Demander à voir les blessures qui nécessitent le retrait des vêtements
- Ridiculiser, rejeter ou humilier l'enfant

Si vous êtes témoin ou suspectez un abus, il est important d'en informer immédiatement votre superviseur Projects Abroad.

Toute atteinte au protocole de protection des enfants sera traitée comme étant une affaire sérieuse. Les conséquences dépendront du degré de gravité de l'offense, mais cela peut aller, et ne sera pas limité à cela, d'un avertissement verbal, un avertissement écrit à une exclusion du projet.

Merci de contacter votre superviseur Projects Abroad si vous souhaitez davantage d'information, ou si vous souhaitez lire le protocole de protection des enfants pour le personnel de Projects Abroad.